

Offre d'emploi Gestionnaire de plaintes juriste (m/f/x)

Le Médiateur fédéral recherche un gestionnaire de plaintes juriste francophone (m/f/x).

Qui est le Médiateur fédéral ?

Le Médiateur fédéral est une institution publique indépendante qui examine les plaintes des citoyens à l'encontre des administrations fédérales. Il résout des problèmes individuels, mène des enquêtes impartiales sur les administrations et veille au respect des droits des citoyens. Ses recommandations améliorent le fonctionnement des administrations et les lois. Il enquête également sur les abus et les fraudes au sein des administrations fédérales et veille à l'intégrité des fonctionnaires.

Plus d'infos sur www.mediateurfederal.be

Fonction

Vous fonctionnez au sein d'une équipe placée sous la coordination journalière d'un auditeur-coordonateur et sous l'autorité des médiateurs fédéraux. Vous traitez les plaintes des citoyens qui se rapportent au secteur de la sécurité sociale et les plaintes des fonctionnaires (statutaires et contractuels) relatives à leur situation personnelle au sein de l'administration fédérale. De la sorte, vous veillez au respect de leurs droits et contribuez à l'amélioration du fonctionnement des administrations. Vous participez également à la rédaction des rapports du Médiateur fédéral (rapport annuel, rapport intermédiaire, rapports d'enquête).

Diplôme et expérience exigés au 30 avril 2020 (date limite d'inscription)

Vous disposez :

- d'un diplôme de master (licence) en droit
- d'une expérience professionnelle utile de 3 ans dans, au moins, l'un des domaines suivants:
 - la réglementation relative au personnel des autorités administratives fédérales
 - la sécurité sociale
- d'une affinité pour l'autre domaine si vous ne possédez de l'expérience professionnelle que dans un des deux domaines exigés.

Compétences souhaitées

- Vous avez une connaissance suffisante du néerlandais (niveau B2 CECR) qui vous permet de fonctionner activement dans un environnement bilingue, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Vous avez une bonne perception de la fonction d'ombudsman et une connaissance du fonctionnement des services publics fédéraux
- Vous travaillez aussi bien de manière autonome qu'en équipe
- Vous aimez prendre des initiatives et êtes orienté solution et résultat
- Vous avez une bonne maîtrise du package MS Office (Word, Excel, Outlook, PowerPoint, Skype for business)
- Vous êtes empathique, accessible et orienté citoyen et adhérez aux valeurs de neutralité, impartialité, culture de service, expertise et légitimité

le Médiateur fédéral

Offre

Vous rejoignez une équipe de 50 collègues enthousiastes qui, chaque jour, s'investissent pour obtenir des solutions aux problèmes des citoyens et veillent au respect de leurs droits. Vous travaillez dans les bureaux du Parlement fédéral situés au centre de Bruxelles, à proximité de la gare de Bruxelles-Central et des stations de métro Parc, Arts-Loi et Madou.

- Un salaire déterminé sur la base du diplôme et de l'expérience professionnelle utile, qui évolue de 4.563,25 EUR à 6.992,74 EUR (salaire mensuel brut, à l'indice actuel, allocations réglementaires non comprises)
- Un contrat à durée indéterminée (38h/semaine)
- Un job à temps plein au sein d'une institution dynamique
- Une entrée en fonction immédiate
- Une assurance hospitalisation gratuite
- Une indemnité de déplacement ou un abonnement gratuit pour les déplacements domicile-lieu de travail en transport public
- Une allocation de scolarité
- Des tickets repas pour le restaurant parlementaire

Postuler

Les candidatures doivent nous parvenir au plus tard le 30 avril 2020.

Adressez-nous votre lettre de motivation, votre CV détaillé et une copie de votre diplôme :

- par mail à recrutements@mediateurfederal.be
- ou par courrier : Médiateur fédéral, rue de Louvain 48, bte 6 à 1000 Bruxelles.

Seules les candidatures complètes seront prises en considération.

Contact

- Yolande Marcelis, gestion RH, 02 289 27 38 - yolande.marcelis@mediateurfederal.be
- Laurent Finet, administrateur, 02 289 27 08 - laurent.finet@mediateurfederal.be

Plus d'infos sur la fonction auprès de :

- Katty Vandebroek, auditeur-coordonateur, 02 289 27 19 - katty.vandebroek@mediateurfederal.be

Procédure de sélection

1. Screening des conditions de participation

Vous serez admis à la procédure de sélection uniquement si vous possédez le diplôme requis et l'expérience professionnelle utile requise. L'expérience professionnelle sera examinée uniquement sur la base du CV reçu à la date limite d'inscription. Par conséquent, veillez à décrire aussi complètement que possible votre expérience, par fonction exercée, en indiquant les dates de début et de fin ainsi que vos tâches et responsabilités. Démontrez également vos connaissances du néerlandais par des attestations ou par une description détaillée des formations suivies ou d'autres expériences.

Le nombre de candidats invités à l'interview sera déterminé en fonction du caractère qualitatif des candidatures introduites.

2. Interview

Au cours de l'interview, vos compétences techniques (éventuellement évaluées sur la base d'un cas pratique) et comportementales seront évaluées, de même que votre motivation, vos intérêts et vos affinités pour la fonction.
